

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 21 JUIN 2010

### Délibération n° 10/23 relative à l'attribution de subventions en faveur des groupements de commerçants - artisans des Landes

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le lundi 21 juin 2010,

sur proposition du Président,

#### DECIDE

la poursuite de sa politique de soutien aux Groupements de commerçants et artisans landais et attribue

- une subvention de 500 € pour l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Paul-lès-Dax Côté Centre, pour l'opération Francs 2010 ;
- une subvention de 500 € pour l'Union des Commerçants et Artisans de Saint-Paul-lès-Dax, pour l'opération Privilèges 2010 ;
- une subvention de 500 € pour l'Association des Cafetiers de Mimizan Plage, pour la Fête de la Musique-les sons du large ;
- une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants Mimizan Puissance 5, pour l'organisation de la quinzaine commerciale de printemps ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants et Artisans du Gabardan, pour l'organisation de la Fête de la couleur et des papilles ;
- une subvention de 500 € à l'Association Daxatou, pour la réalisation de la plaquette « commerce gagnant » ;
- une subvention de 1000 € à l'Association Daxatou, pour l'organisation des braderies d'été 2010 ;
- une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants et artisans d'Hagetmau, pour la réalisation du journal des commerçants et artisans ;

Voix pour : 21

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 21 juin 2010

Le Président

Philippe SIMON

